

18 JANVIER 2016

Bpifrance et France Active signent, ce jour, une convention de partenariat pour favoriser l'accompagnement et la croissance des entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

Paris, le 18 janvier 2016 – Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, et Christian Sautter, président de France Active, signent aujourd'hui une convention de partenariat privilégié, poursuivant et renforçant ainsi leurs liens au service du financement de l'ESS.

Le soutien à l'ESS fait partie des priorités stratégiques de Bpifrance qui a proposé, dès mai 2013, un plan d'accompagnement du développement de ce secteur. Pionnier de la finance solidaire, soutenu depuis l'origine par la Caisse des dépôts, le groupe associatif **France Active** est de son côté l'acteur de référence du financement du secteur. En s'appuyant sur sa société de garantie (**FAG**) et sa société d'investissement (**SIFA**), première société d'investissement solidaire en France, **France Active** propose sur une large palette d'instruments financiers (garanties, prises de participation, prêts, prêts participatifs, fonds propres...) au service des entreprises solidaires.

Au-delà de son action de financement de l'ESS *via* son offre généraliste (280 M€ en 2015), Bpifrance déploie depuis 2015 une offre spécifique afin d'apporter une réponse au plus près des besoins des acteurs de l'ESS, selon leur stade de développement : avances remboursables et prêts à taux zéro (PTZI) pour des projets d'innovation sociale *via* le **Fonds d'Innovation Sociale** (FISO), déployé dans neuf régions pilotes (ancienne carte régionale) ; garanties à des petites associations aux côtés de la SOGAMA ; **prêts ESS** sans prises de garanties, pour les petites structures de l'ESS afin de les accompagner dans leurs projets de croissance ; investissements en fonds propres dans des fonds d'**Impact Investing** afin d'accompagner la structuration du marché du capital investissement dans ce secteur ; enfin, 2015 a vu la création du **Fonds Impact Coopératif**, en partenariat avec le Crédit Coopératif et la Confédération générale des SCOP. Ce fonds, d'une taille de 80 millions d'euros, auquel Bpifrance a souscrit à hauteur de 25 millions d'euros, intervient en fonds propres dans les entreprises à fort impact social, en croissance et transmission, en particulier dans le mouvement coopératif.

En janvier 2015, Bpifrance lançait le nouveau référentiel de l'innovation Bpifrance – **Innovation Nouvelle Génération** –, changeant profondément le regard et l'action de Bpifrance sur l'innovation. L'innovation sociale a ainsi été identifiée comme l'une des grandes dimensions de l'innovation au même titre que l'innovation technologique. Bpifrance est depuis lors mieux à même d'identifier et de financer les démarches entrepreneuriales socialement innovantes.

De l'émergence au développement, France Active accompagne les entrepreneurs engagés dans leurs problématiques financières, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et leur permet d'accéder à un réseau d'acteurs économiques et sociaux. Le réseau France Active accompagne et finance chaque année 7 000 entrepreneurs et gère un portefeuille de 30 000 entreprises. En complément de son action de financement, France Active conseille 3 000 structures de l'économie sociale et solidaire dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA).

Pour déployer son action au plus proche des enjeux économiques et sociaux, France Active anime avec ses partenaires un réseau de 42 structures locales, qui inscrivent son action dans tous les territoires. « *La combinaison de la puissance financière de Bpifrance et de la proximité du terrain de France Active contribuera au changement d'échelle de l'Économie sociale et solidaire* », souligne Christian Sautter.

Au plan opérationnel, France Active et Bpifrance ont déjà noué des conventions de délégation : *i*) de garanties de crédits bancaires, avec France Active Garantie (FAG) ; *ii*) de garanties d'investissements en fonds propres et quasi-fonds propres, avec la Société d'Investissement France Active (SIFA). Par ailleurs, France Active, de par son fort ancrage local, peut jouer un rôle moteur dans le déploiement du FISO (identification et évaluation des projets soumis dans les appels d'offres régionaux). France Active et Bpifrance ont également un intérêt commun à accélérer le déploiement du FCP Insertion Emplois, premier fonds commun de placement solidaire.



Ainsi, la convention cadre signée ce jour permettra de :

1. renforcer les partenariats déjà existants sur le plan opérationnel, entre France Active et Bpifrance, et faciliter le développement d'éventuelles autres collaborations ;
2. favoriser le développement de synergies et d'opportunités par la mobilisation des moyens et d'expertises propres à chaque entité, notamment : côté France Active, une connaissance approfondie des acteurs de l'ESS, un maillage territorial fin, une capacité à identifier les projets ; côté Bpifrance, la capacité à mobiliser rapidement une large gamme d'outils financiers, à la fois généralistes et spécifiques, ainsi qu'à créer des passerelles avec les acteurs de l'économie traditionnelle ;
3. favoriser la promotion croisée des offres de chaque entité.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

À propos de France Active

De l'émergence au développement, France Active donne aux entrepreneurs engagés les moyens d'agir sur leur territoire. Elle les accompagne dans leurs problématiques financières, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et leur permet d'accéder à un réseau d'acteurs économiques et sociaux.

Pionnier de la finance solidaire, le réseau France Active accompagne et finance chaque année 7 000 entreprises et gère un portefeuille de 30 000 entreprises. En complément de son action de financement, France Active conseille 3 000 structures de l'économie sociale et solidaire dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement (DLA).

Pour déployer son action au plus proche des enjeux économiques et sociaux, France Active a créé avec ses partenaires un réseau de 42 structures locales, qui inscrivent son action dans tous les territoires.

Et France Active, c'est plus qu'un réseau : grâce à ses structures financières mise au service de l'ensemble des acteurs de l'entrepreneuriat, France Active s'est fixé une ambition de transformation sociale. Elle participe ainsi à l'inclusion financière des créateurs les plus fragiles, au financement des entreprises les plus ambitieuses socialement, au développement d'un environnement favorable aux entrepreneurs engagés et à l'émergence d'une finance plus responsable.

Contacts presse :

Bpifrance
Anne-Sophie de Faucigny
Tél. : 01 41 79 99 10
as.defaucigny@bpifrance.fr

France Active
Zoé Boissel
Tél. : 01 41 79 00 00
zoeb@franceactive.org